

Déclaration FSU au CTSD du lundi 7 avril 2014



Ce comité technique départemental est le premier à se tenir depuis la signature de la convention pour l'aménagement du territoire scolaire cantalien entre l'Education Nationale et l'association des maires de France du Cantal.

Cette convention a été présentée comme l'illustration d'une attention portée à l'école en milieu rural. C'est aussi et surtout l'aboutissement de mobilisations fortes et déterminées menées par les personnels, les parents et les élus. La FSU après avoir été à l'initiative de ces mobilisations a, en toute logique, participé à sa concrétisation. Elle l'a fait, dans un souci de cohérence sans jamais renier ses revendications.

Il en sera de même dans les trois années à venir. Nous sommes favorables à la logique de la convention même si nous restons en désaccord avec certains points figurant dans le texte signé le 24 janvier dernier.

Nous reviendrons ici sur l'objectif affiché de diminuer « la proportion d'écoles de 1 à 3 classes ». Cette volonté n'a, selon nous, aucun sens, aucun fondement si ce n'est un a priori négatif sur la qualité d'enseignement dispensé dans ces petites structures. Les élèves apprennent-ils mieux dans les écoles plus importantes ? Cela reste à prouver. Deux tiers des écoles du département ont entre 1 et 3 classes. Les élèves cantaliens ont des résultats supérieurs aux moyennes nationales. CQFD.

Nous étions opposés à ce critère. Notre avis n'a pas été retenu.

En revanche, nous sommes fortement favorables au rééquilibrage des postes entre les petites structures à fort effectif et les structures importantes (plus de 5 classes) à faible effectif. Nous avons entendu Mme l'Inspectrice d'Académie nous répéter que l'évolution de l'implantation des postes se ferait sur les trois ans, qu'elle serait restreinte cette année parce que le travail d'analyse partagé du territoire n'a pas encore été mené. Nous pensons que, pour cette première année de la convention, le CTSD pourrait prendre appui sur cette notion de rééquilibrage pour répondre aux demandes légitimes et urgentes.

Nous avons bien compris que la sortie de crise serait reportée pour la plupart des écoles qui ont besoin d'une ouverture de classe. Les écoles de Prunet, Labrousse, Moussages, Neuvéglise, Chaudes-Aigues, Ruynes, Parlan, Labesserette, Jean-Baptiste Rames, Vic sur Cère, Maurs, Jussac sont dans cette situation de crise et ceci depuis plusieurs années. Aujourd'hui la question se pose dans ces écoles de la stabilité d'enseignants usés. Se pose aussi la question de transfert d'élèves vers l'école privée faute de scolarisation possible en école publique (pour les élèves de moins de 3 ans notamment).

Le gel des dotations pendant 3 ans pourrait permettre à bien des écoles d'augurer de jours meilleurs. Pour autant, il n'est à nos yeux pas suffisant. La FSU continue de porter au niveau départemental, académique et national le retour des postes supprimés ces dernières années. Les suppressions massives de postes ont considérablement affaibli l'école publique, la continuité du service (moins de remplaçants) et le suivi des élèves les plus en difficulté (moins de RASED), la formation des maîtres.

Pour cela, il faut aborder les travaux de carte scolaire avec courage en utilisant, pour cette première année, fortement le levier du rééquilibrage précité. Pour cela, il faut accepter que la priorité soit la résorption des classes à fort effectif. Nous ne contestons pas la nécessité de développer les dispositifs d'accompagnement pédagogique (numérique, plus de maîtres que de classes, langues vivantes) mais, pour nous, l'urgence est ailleurs.

Enfin, nous veillerons à ce que chaque décision soit prise dans un souci de justice. Pour cela, il faut s'interdire toute mesure opportuniste et n'avoir à l'idée que l'amélioration des conditions de travail des enseignants et de scolarisation des élèves.